



Dominique Kalifa, Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française

Jean-Lucien Sanchez

► To cite this version:

Jean-Lucien Sanchez. Dominique Kalifa, Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française. Criminocorpus, revue hypermédia, 2011. halshs-01682631

HAL Id: halshs-01682631

<https://shs.hal.science/halshs-01682631>

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*

Paris, Perrin, 2009, 344 p.

Jean-Lucien Sanchez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/2422>

ISSN : 2108-6907

Éditeur

Criminocorpus

Ce document vous est offert par Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)



Référence électronique

Jean-Lucien Sanchez, « Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française* », *Criminocorpus* [En ligne], Années antérieures, 2011, mis en ligne le 11 mai 2011, consulté le 12 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/2422>

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2018.

Tous droits réservés

Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*

Paris, Perrin, 2009, 344 p.

Jean-Lucien Sanchez

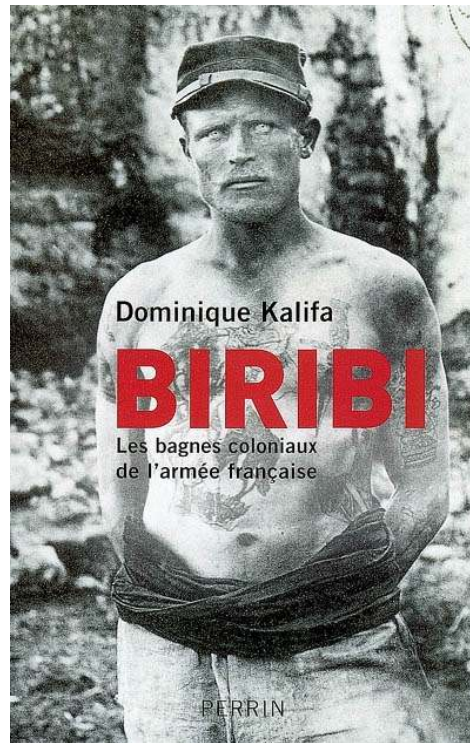
RÉFÉRENCE

Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009, 344 p.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Ce compte rendu a été publié en novembre 2010 dans le volume 9 de la revue *Histoire pénitentiaire* (p. 124-127).

- 1 En 1924, le reporter Albert Londres, dans la foulée de l'enquête qu'il vient tout juste de conduire au bagne de Guyane pour le compte du *Petit Parisien*, s'entretient avec des condamnés aux travaux forcés et des relégués qui attendent leur transfert pour le bagne de Cayenne au sein de la Maison Carrée d'Alger. Ces derniers réclament leur envoi au bagne de Guyane comme une faveur car le simple fait de pouvoir y fumer est un motif suffisant selon eux pour espérer leur départ et échapper au désert algérien¹. Ces condamnés qui regardent le bagne guyanais comme un éden sont tous des militaires condamnés à la relégation ou issus d'ateliers publics algériens et qui ont purgé leur sentence à Biribi, c'est-à-dire dans un des nombreux bagnes coloniaux situés en Afrique du Nord et destinés aux militaires de l'armée française. Ce simple exemple suffit ainsi à imaginer l'extrême dureté et le régime épouvantable de ces bagnes coloniaux algériens auxquels l'historien Dominique Kalifa a consacré un ouvrage intitulé *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*.



- 2 De 1830 au début des années 1970, entre 600 000 et 800 000 militaires ont séjourné à Biribi, soit annuellement entre 1 et 2 % du contingent de l'armée française ! Cette peine massive qui a concerné plusieurs dizaines de milliers d'individus et qui s'est étalée sur près d'un siècle et demi n'avait jusqu'ici pas ou peu suscité l'intérêt des historiens. L'ouvrage de Dominique Kalifa est donc le tout premier à venir combler cette lacune historiographique et à apporter un éclairage dense et passionnant sur un sujet de tout premier plan dans l'histoire du crime et des peines. L'ouvrage débute tout d'abord sur une interrogation : qu'est-ce que Biribi ? Quel est l'empire que ce terme générique recouvre exactement et qui fit trembler des générations de jeunes gens à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle ? Car le bagne colonial comme l'a justement souligné Éric Fougère est une « prison mouvante entourée par le vide, aux fluctuations qui n'auront cessé de revenir au même² » et son éloignement par-delà les mers en fait un objet mythique qu'il appartient à l'historien de déconstruire soigneusement. Cayenne a par exemple longtemps symbolisé et continue de symboliser dans l'imaginaire collectif le lieu d'exécution de la peine des travaux forcés en Guyane alors que les principales installations pénitentiaires se situaient essentiellement à Saint-Laurent-du-Maroni. De la même manière, Biribi ne constitue pas un pénitencier homogène mais recouvre en fait un véritable archipel répressif qui s'étend à toute l'Afrique du Nord française et qui englobe différents types de structures disciplinaires et pénitentiaires. Biribi concerne tout d'abord les soldats et les conscrits indisciplinés qui viennent alimenter à partir de 1818 les compagnies de discipline formées des corps des fusiliers et des pionniers. S'y ajoute en 1824 les sections disciplinaires de la marine et les sections d'exclus de l'armée en 1889. À côté de ces sections destinées à éloigner des indésirables des corps réguliers de l'armée,

Biribi est également composé de prisons et de pénitenciers militaires ainsi que d'ateliers de travaux publics. Ces structures, parmi les plus rudes de l'archipel, sont destinées à s'assurer de militaires condamnés par des conseils de guerre. À l'issue de leur peine, ces soldats et ces conscrits intègrent le plus souvent le corps des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, les fameux « Bat'd'Af », créés en 1832 et les plus indisciplinés, autrement dit les "incorrigibles", intègrent quant à eux les compagnies disciplinaires coloniales créées en 1860. Voici rapidement résumée la tectonique dense et subtile sur laquelle repose les corps spéciaux de l'armée française et qui essaient leurs structures répressives en Tunisie, en Algérie et au Maroc (compagnies de discipline, pénitenciers, ateliers de travaux publics, dépôts d'exclus métropolitains et bataillons d'Afrique). Ces structures, outre l'intérêt d'exclure de l'armée française et du sol de la métropole différentes catégories d'indésirables, sont également inféodées comme toute peine coloniale à un double objectif : assister l'effort de développement sur place et amender les condamnés grâce à la vertu supposée régénératrice du labeur colonial.

- 3 Mais ces objectifs restent bien évidemment théoriques et ne résistent pas à l'épreuve des faits comme le démontre sans concession l'étude conduite par Dominique Kalifa. Malgré l'éloignement, les atrocités commises à Biribi et le régime draconien des *chaouchs* dont sont victimes les pensionnaires des bagnes coloniaux d'Afrique du Nord vont être dénoncés très tôt par des journalistes, des romanciers, des antimilitaristes et des anciens condamnés. Biribi fait ainsi irruption dans l'horizon national et dans la conscience collective grâce, notamment, au récit de Georges Darien qui publie en 1890 *Biribi, discipline militaire*, témoignage sans concession sur l'expérience de l'auteur durant son internement au sein d'une compagnie de discipline en Tunisie. A sa suite, ce sont les campagnes menées par les journalistes Jacques Dhur pour le compte du quotidien *Le Journal* en 1906 et par Albert Londres pour le compte du *Petit Parisien* en 1924 qui placent Biribi au devant de la scène et qui entraînent dans leur sillage des réformes importantes comme l'abolition des ateliers de travaux publics en 1928. Le bagne colonial militaire d'Afrique du Nord demeure à partir de cette date une institution en sursis, soumise à une lente agonie, dont la fermeture n'est officiellement acquise qu'en 1976, soit quatorze ans après son rapatriement sur le sol de la métropole.
- 4 Biribi a donc constitué l'écueil sur lequel est venu se briser la destinée des « faibles, des dominés, des pas-de-chance » qui ont été les victimes de cette pénalité qui constitue un cas quasiment unique en Europe. La France a effectivement été le pays d'Europe à comprendre le plus grand nombre de corps disciplinaires militaires, en particulier durant la période de la Belle Époque où les effectifs de Biribi atteignent près de 2,1 % du total de l'armée française. Après avoir livré une précieuse analyse statistique et sociologique des condamnés, Dominique Kalifa immerge littéralement son lecteur dans une troisième et dernière partie qui restitue au plus près une expérience sensible de Biribi. Expérience d'autant plus difficile à retranscrire que le corpus d'archives disponibles sur cette question se résume à une quinzaine de témoignages directs, à quelques courriers et à des articles parus dans des revues médicales ou révolutionnaires. Les violences, les coups, les humiliations, les brimades, les locaux sordides, les maladies, l'insuffisance de la nourriture et la chaleur du désert africain constituent ainsi le quotidien des forçats de Biribi. Une expérience que l'auteur estime très largement « au-delà » des usages ordinaires de la violence pour l'époque. Les condamnés soumis au régime des corps spéciaux vivent dans une promiscuité déplorable et sont exposés aux violences des *chaouchs* qui distribuent avec célérité coups et punitions, mais également des caïds qui

n'hésitent pas à abuser sexuellement des plus faibles. La société de Biribi est ainsi faite de souffrances et de haines qui contraignent les forçats au suicide, à l'évasion, à la révolte, à la honte de soi et à l'endurcissement.

- 5 L'ouvrage de Dominique Kalifa constitue ainsi un nouveau chapitre de l'histoire des bagnes coloniaux et demeure dorénavant l'étude de référence sur la question des bagnes militaires d'Afrique du Nord. Il inaugure un chantier d'études particulièrement stimulant et s'inscrit à ce titre dans la lignée des importantes études menées par Michel Pierre et Danielle Donet-Vincent sur les bagnes de Guyane³ et ceux de Louis-José Barbançon et d'Isabelle Merle sur ceux de Nouvelle-Calédonie⁴.

NOTES

1. Londres (Albert), *Dante n'avait rien vu*, Paris, Arléa, 1992, p. 162.

2. Fougère (Éric), *Le grand livre du bagne en Guyane et en Nouvelle-Calédonie*, Éditions Orphie, 2002, p. 15.

3. Pierre (Michel), *Bagnards, La terre de la grande punition, Cayenne, 1852-1953*, Paris, Éditions Autrement, 2000, 262 p. et Donet-Vincent (Danielle), *De soleil et de silences. Histoire des bagnes de Guyane*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 550 p.

4. Barbançon (Louis-José), *L'archipel des forçats : l'histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie (1863-1931)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2003, 447 p. et Merle (Isabelle), *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Éditions Belin, 1995, 479 p.

AUTEUR

JEAN-LUCIEN SANCHEZ

Jean-Lucien Sanchez, docteur en histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, est l'auteur d'une thèse intitulée *La relégation des récidivistes en Guyane française. Les relégués au bagne colonial de Saint-Jean-du-Maroni, 1887-1953* soutenue en décembre 2009 sous la direction de Gérard Noiriel. Affilié à l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, EHESS/CNRS/Inserm/Université de Paris XIII), il travaille sur l'histoire pénale et coloniale de la Troisième République, plus particulièrement sur les bagnes coloniaux de Guyane française. Jean-Lucien Sanchez est chargé d'édition (expositions virtuelles) de Criminocorpus.